

# Comité d'Éthique de la Société Française de Stomatologie, Chirurgie Maxillo-Faciale et Chirurgie Orale



**Pr Christophe MEYER**  
Président

**Pr Gwenaël RAOUL**  
Membre

**Pr Blandine RUHIN**  
Membre

**Pr Narcisse ZWETYENGA**  
Membre

**Maître Georges LACOEUILHE**  
avocat

**Dr Michèle MAGREMANNE**  
représentante d'une société  
savante partenaire

**Dr Lotfi BEN SLAMA**  
Secrétaire Général

N° d'avis : **CEth-SCOMFS 2023 - 003**

Date : **06/09/2023**

Intitulé du projet : **EGAM** (Évaluation de l'élargissement des angles mandibulaires dans les chirurgies de repositionnement mandibulaire)

Nom de l'investigateur : **CARUHEL Jean-Baptiste – SANTONI Guillaume – SCHOUMAN Thomas**

Structures(s) impliquée(s) : **Service de Chirurgie Maxillo-Faciale - Hôpital d'Instruction des Armées Sainte-Anne – Toulon (F), Service de Chirurgie Maxillo-Faciale - Hôpital Pitié Salpêtrière – Paris (F)**

Document(s) fourni(s) par le demandeur : **Notice d'information pour le patient, Protocole de l'étude, Formulaire de demande d'évaluation initiale par le CEth SCOMF, Demande d'avis**

Messieurs les investigateurs,

Voici quelques questions qui ont été posées par les membres du **CEth-SCOMFS** lors de l'analyse de votre dossier :

1. Cette étude semble ne porter que sur les avancées mandibulaires. Cela devrait être spécifié dans le titre, même si cela peut sembler être logique.
2. Il faudra indiquer l'âge des patients et tenir compte du fait que certains sont peut-être mineurs pour l'obtention des droits à l'image.
3. Pourquoi 2013-2018 et pas plus récent? Combien de patients? Avec quel temps minimum de recul par rapport à l'intervention?
4. Quels sont les critères d'inclusion/d'exclusion?
5. La lettre d'information sera-t-elle envoyée à tous les patients ayant bénéficié d'une ostéotomie? S'agit-il toujours d'une ostéotomie mandibulaire isolée, sans génioplastie et sans ostéotomie maxillaire?
6. Quels sont les critères qui seront analysés?

Il ne s'agit pas d'éléments remettant en cause l'éthique de votre recherche mais essentiellement de questions d'ordre scientifique et/ou juridique. L'avis favorable qui vous a été transmis est donc maintenu mais il faudra probablement que vous répondiez à ces questions préalablement à la mise en route de votre étude et/ou lors de la soumission de vos travaux.

Bien cordialement,

**Pr Christophe MEYER**  
Président du CEth-SCOMFS